

La France est obligée de garder des lignes aériennes avec le Brésil, explique Djebbari

«Le conseil d'État nous a dit que les ressortissants français et les résidents en France, au nom de la liberté de circulation, devaient pouvoir continuer à venir», a rappelé le ministre.

Par **Le Figaro**

Publié il y a 1 heure,

Mis à jour il y a 37 minutes



De 50.000 personnes arrivant du Brésil chaque semaine à Roissy avant la pandémie, nous sommes passés «à 50 par jour», soit environ 350 chaque semaine. CHRISTIAN HARTMANN / REUTERS

Pourquoi la France ne ferme-t-elle pas ses lignes aériennes avec le Brésil, afin d'endiguer la propagation sur son territoire d'un variant détecté outre-Atlantique ? À en croire le ministre délégué aux Transports, Paris n'a pas le choix : «*c'est imposé par le droit*», a expliqué Jean-Baptiste Djebbari sur LCI.

«Le Conseil d'État nous a dit que les ressortissants français et les résidents en France, au nom de la liberté de circulation, devaient pouvoir continuer à venir», a rappelé le ministre, citant une décision récente de l'institution. Datant de mi-mars,

celle-ci conclut qu'il est *«disproportionné d'exiger un motif impérieux aux Français qui souhaitent rentrer en France, car l'impact de ces déplacements est mineur sur la propagation de l'épidémie de Covid-19»*. *«Exiger un motif impérieux porte une atteinte disproportionnée au droit fondamental qu'a tout Français d'accéder à son pays»*, soulignait l'institution.

Au nom du *«droit fondamental qu'a tout Français d'accéder à son pays»*, des lignes doivent donc rester ouvertes. D'autres pays, comme le Portugal, n'ont pas eu à composer avec cette obligation. La France, de son côté, a donc choisi de renforcer les contrôles sur les vols, ne pouvant les interdire.

50 personnes arrivent du Brésil chaque jour à Roissy

Le ministre s'est néanmoins voulu rassurant : de 50.000 personnes arrivant du Brésil chaque semaine à Roissy avant la pandémie, nous sommes passés *«à 50 par jour»*, soit environ 350 chaque semaine. Parmi eux figurent des ressortissants français ainsi que des Brésiliens. *«Le Brésilien qui rentre a un motif impérieux, un test PCR négatif et possiblement un test antigénique à l'arrivée»*. Il est donc contrôlé, d'un point de vue sanitaire, et ne pourra accéder à l'avion sans test PCR préalable, a martelé le ministre.

Reste que l'enjeu est alors d'avoir des *«documents infalsifiables»*, afin d'éviter que certains ne présentent de faux tests PCR à l'embarquement. *«C'est tout l'enjeu [...] du travel pass»* sur lequel planchent les acteurs du secteur. Pour l'heure, la souche brésilienne reste relativement rare en France, représentant *«0,1% des souches détectées»* dans l'Hexagone en mars. *«Il faut évidemment rester extraordinairement vigilants»*, a concédé Jean-Baptiste Djebbari.

À VOIR AUSSI - Covid-19: Jair Bolsonaro rejette les nouveaux appels à un confinement national du Brésil